

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le trente mars, à dix heures, le conseil municipal de Saint-Gauzens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND Christian, maire.

Étaient présents: Mmes AZEMAR Colette, AZEMAR Raymonde, ESTEVE Aline, MARIEU Ghislaine, MASSOUYE-ROBERT Anne, PASSEMAR Patricia, TEULET Sylvie. MM. DURAND Christian, ARRAULT Jean-Louis, ASTRUC Joël, BOULVRAIS Paul, DUZAC Didier, MARONESE Alain, RAYNAL Marc, TEOULET Stéphane.

Secrétaire de séance: Madame TEULET Sylvie.

Monsieur Christian DURAND, maire sortant, ouvre la séance et constate que l'ensemble des nouveaux membres du Conseil sont présents.

Il donne la parole à Madame Raymonde AZEMAR, doyenne de l'Assemblée afin de faire procéder à l'élection du maire. Madame Raymonde AZEMAR rappelle la procédure à suivre pour faire procéder au vote, nomme une secrétaire de séance en la personne de Madame TEULET Sylvie et deux assesseurs, Madame Patricia PASSEMAR et Monsieur Joël ASTRUC.

Elle demande ensuite qui se porte candidat au poste de maire.

1) ELECTION DU MAIRE

Monsieur DURAND Christian est candidat.

Il est procédé au vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstentions : 0

Majorité absolue : 30

Nombre de suffrages obtenus par M. DURAND Christian : 15

Monsieur Christian DURAND est déclaré maire au premier tour de scrutin et immédiatement installé.

Les pleins pouvoirs lui sont donc octroyés par l'assemblée délibérante.

2) DELIBERATION POUR LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

Le conseil municipal décide d'octroyer les pleins pouvoirs et la signature à M. Christian DURAND, maire de la commune.

3) DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION PUIS FIXATION DES TAUX D'INDEMNITES

Monsieur le maire suggère que les candidats aux postes d'adjoints se déclarent.

Il précise que la rémunération à percevoir par les 1^{er} et 2^e adjoints soit équivalente au taux maximal autorisé, soit 6,8% de l'indice 1015, et que les 3^e et 4^e adjoints perçoivent une indemnité mensuelle de 100 € brut.

Monsieur BOULVRAIS Paul se porte candidat au poste de 1^{er} adjoint. Monsieur le maire fait procéder au vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstentions : 0

Majorité absolue : 8

Nombre de suffrages obtenus par M. BOULVRAIS Paul: 15

Monsieur BOULVRAIS Paul est déclaré 1^{er} adjoint au premier tour de scrutin et immédiatement installé.

Monsieur ARRAULT Jean-Louis se porte candidat au poste de 2^e adjoint. Monsieur le maire fait procéder au vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstentions : 0

Majorité absolue : 8

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur ARRAULT Jean-Louis : 15

Monsieur ARRAULT Jean-Louis est déclaré 2^e adjoint au premier tour de scrutin et immédiatement installé.

Madame AZEMAR Raymonde se porte candidate au poste de 3^e adjointe. Monsieur le maire fait procéder au vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstentions : 0

Majorité absolue : 8

Nombre de suffrages obtenus par Madame AZEMAR Raymonde: 15

Madame AZEMAR Raymonde est déclarée 3^e adjointe au premier tour de scrutin et immédiatement installée.

Madame AZEMAR Colette se porte candidate au poste de 4^e adjointe. Monsieur le maire fait procéder au vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstentions : 0

Majorité absolue : 8

Nombre de suffrages obtenus par Madame AZEMAR Colette : 15

Madame AZEMAR Colette est déclarée 4^e adjointe au premier tour de scrutin et immédiatement installée.

4) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU DADOU

Monsieur BOULVRAIS Paul et Monsieur ARRAULT Jean-Louis sont nommés délégués titulaires.

5) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MOYENNE VALLEE DU TARN

Monsieur BOULVRAIS Paul et Monsieur ARRAULT Jean-Louis sont nommés délégués titulaires.

6) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION DU TARN

Monsieur ARRAULT Jean-Louis et Monsieur TEOULET Stéphane sont nommés délégués titulaires.

7) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES AUX CALAMITES AGRICOLES

Monsieur DUZAC Didier et Monsieur ASTRUC Joël sont nommés délégués titulaires.

8) DELIBERATION POUR LA NOMINATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE.

Monsieur ARRAULT Jean-Louis est nommé correspondant sécurité routière.

9) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES A LA COMMISSION COMMUNICATION, INFORMATION ET PATRIMOINE.

Monsieur Christian DURAND est désigné Président, Madame Colette AZEMAR, responsable de la commission et M. RAYNAL Marc, M. ASTRUC Joël, Mme MARIEU Ghislaine et Mlle TEULET Sylvie sont nommés délégués titulaires, M. MARONESE Alain, Mme MASSOUYE-ROBERT Anne et M. TEOULET Stéphane sont nommés délégués suppléants.

10) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES

Monsieur Christian DURAND est nommé Président, M. BOULVRAIS Paul, M. ARRAULT Jean-Louis, Mme AZEMAR Raymonde et Mme AZEMAR Colette sont nommés délégués titulaires, Mlle TEULET Sylvie, M. DUZAC Didier et M. RAYNAL Marc sont nommés délégués suppléants.

11) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES A LA COMMISSION TRAVAUX ET VOIRIE

Monsieur Christian DURAND est nommé Président, M. MARONESE Alain, M. ASTRUC Joël, M. DUZAC Didier et M. TEOULET Stéphane sont nommés délégués titulaires, Mme MASSOUYE-ROBERT Anne, Mme MARIEU Ghislaine et Mme PASSEMAR Patricia sont

nommées déléguées suppléantes.

12) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES CORRESPONDANTS PANDEMIE GRIPPALE

Mme ESTEVE Aline, Mme PASSEMAR Patricia, Mme MARIEU Ghislaine et M. ASTRUC Joël sont nommés correspondants titulaires.

13) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES AU S.I.V.U. DES 7 COMMUNES DE GRAULHET.

Monsieur Christian DURAND et Monsieur TEOULET Stéphane sont nommés délégués titulaires.

14) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DU DADOU

Monsieur BOULVRAIS Paul et Monsieur ARRAULT Jean-Louis sont nommés délégués titulaires.

15) DELIBERATION POUR L'ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mme Colette AZEMAR, Mme Raymonde AZEMAR, Mme Anne MASSOUYE-ROBERT et Mme Patricia PASSEMAR sont nommées membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale.

16) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS VIGNOBLE GAILLACOIS, BASTIDES ET VAL DADOU

Monsieur BOULVRAIS Paul et Monsieur ARRAULT Jean-Louis sont nommés délégués titulaires

17) DELIBERATION POUR LA NOMINATION D'UN DELEGUE CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Monsieur ARRAULT Jean-Louis est nommé délégué titulaire.

18) DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES MEMBRES REPRESENTANT LA COMMUNE AU R.P.I, BRIATEXTE – SAINT-GAUZENS – PUYBEGON

Monsieur ARRAULT Jean-Louis et Madame Raymonde AZEMAR sont nommés délégués titulaires, et Madame ESTEVE Aline est nommée déléguée suppléante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.